

**Question orale de Mme Fabienne Winckel au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "la publication par le ministère américain de l'agriculture du rapport sur le TTIP" – 13/4/2016**

**Fabienne Winckel (PS):** Madame la présidente, monsieur le ministre, le ministère de l'Agriculture américain a récemment rendu public le rapport d'évaluation des conséquences pour les deux parties en ce qui concerne le potentiel accord transatlantique (TTIP).

Les conclusions de ce rapport sont sans appel.

D'une part, le secteur agricole européen serait le grand perdant de cet échange.

D'autre part, les Européens n'ont pas grand-chose à y gagner.

Ce rapport américain pose plusieurs scénarios.

Dans le premier scénario, les autorités américaines estiment leur gain à plus de 5 milliards de dollars pour seulement 800 millions au niveau de l'Union européenne.

Les bénéficiaires américains seraient ainsi sept fois supérieurs aux nôtres.

Monsieur le ministre, ce rapport est-il de nature à faire bouger les lignes des négociations entre l'Union européenne et les États-Unis concernant la signature du TTIP?

On parle dans le rapport des gains européens, sans préciser leur part pour la Belgique. Selon vous, quelle serait, eu égard au récent rapport américain, les pertes et les gains tant d'un point de vue économique que sanitaire pour l'agriculture belge *stricto sensu*?

Quelle position la Belgique va-t-elle défendre, à l'avenir, concernant les négociations toujours en cours, compte tenu de ces nouvelles informations?

En outre, le ministre Peeters nous a fait savoir, à de nombreuses reprises, que le SPF Économie avait lancé une étude sur l'impact de ce TTIP.

Pouvez-vous préciser la date fixée pour la clôture de cette étude? Enfin, pouvez-vous nous rassurer en nous faisant savoir que le secteur agricole est bien pris en compte dans le cadre de cette étude?

**Willy Borsus, ministre:** Madame la présidente, madame la députée, les 28 États membres ont octroyé à la Commission européenne un mandat de négociation avec les autorités américaines sur ce traité de libre-échange. Le douzième round de négociation se déroulait du 22 au 26 février 2016,

à Bruxelles, avec un certain nombre de mécanismes de monitoring et de communication des états des lieux successifs de cette négociation ainsi que pour la mise à disposition de certains documents.

Dans l'hypothèse d'une conclusion de cet accord, la décision de ratification du projet de traité reviendra à l'ensemble des États membres, de leurs parlements, de leurs gouvernements et au

Parlement européen.

En ce qui me concerne, je puis vous assurer que je reste extrêmement attentif aux négociations sur le TTIP et à l'impact de cet accord sur les agricultures belge et européenne. Les services, mon équipe et moi-même sommes d'ailleurs en contact permanent avec les responsables des Affaires étrangères qui suivent de manière attentive l'évolution des négociations.

Monsieur Gilkinet, je dois cependant corriger votre propos. Je ne pense pas entraîner les agricultures belge et européenne dans le mur. Au contraire. Si vous me citez dans un texte, citez-moi globalement. J'ai une mémoire assez fidèle de ce que j'ai dit. Si on en retire un paragraphe en n'ajoutant pas "à condition que", on dénature mon propos. Il serait élégant que vous puissiez en convenir dans votre réplique, mais je laisse ceci à votre appréciation.

En ce qui concerne le rapport du département américain de l'Agriculture, je vous confirme que je l'ai analysé en détail et en y examinant en profondeur les conclusions; je dois d'ailleurs remercier notre ami Marc Tarabella qui fut un des premiers à en faire largement écho auprès de tous ceux qui suivent les dossiers agricoles. Cette étude contextualise l'importance de l'agriculture pour ces deux acteurs majeurs que sont les États-Unis et l'Union européenne. Rappelons que les États-Unis et l'Union européenne, c'est 31 % de la production agricole mondiale. On parle d'un commerce bilatéral agricole estimé en 2011 à 35 milliards. Il s'agit donc d'un dossier gigantesque qu'il faut également considérer dans sa dimension asymétrique des droits tarifaires sur les importations.

L'étude d'impact américaine envisage trois scénarios en tenant compte, au départ de l'année de référence 2011, de la suppression des droits de douane dans le scénario 1, de la suppression des droits de douane et des barrières non tarifaires dans le scénario 2 et de la prise en compte de la préférence des consommateurs suite à une modification des barrières non tarifaires dans le scénario 3. Cette étude conclut que l'accord du TTIP tendra vers une augmentation importante du montant des exportations américaines vers l'Union européenne. Cet afflux massif entraînerait une progression de presque tous les prix agricoles aux États-Unis alors qu'une pression à la baisse devrait s'observer sur certains secteurs agricoles.

Un ministre de l'Agriculture normalement constitué, comme j'ai l'ambition de l'être, qui lit cela dans une étude d'un partenaire avec lequel nous négocions ne doit-il pas être interpellé, inquiet, vigilant et actif? Oui, bien sûr, et c'est mon attitude. J'ai assisté, jeudi et vendredi, à la réunion des ministres de l'Agriculture de l'OCDE à Paris, en présence de mes collègues américain, néozélandais, canadien. Le fait de s'exprimer vivement dans un communiqué de presse est une chose mais tenter de déployer une stratégie offensive concertée qui a des chances d'aboutir est également important.

En ce qui concerne cette étude, soyons aussi de bon compte. Elle a été réalisée par les États-Unis pour les États-Unis. Je me suis demandé comment on pouvait produire une telle étude alors qu'elle doit avoir un impact sur les négociateurs de l'autre partie. Cela revient à leur donner des arguments à charge.

Par ailleurs, en ce qui concerne ma vision globale, je considère que dans un pays comme le nôtre où les exportations sont extrêmement importantes et où l'agroalimentaire peut aussi receler un certain nombre d'opportunités intéressantes, que ce soit pour le secteur agricole ou pour d'autres secteurs, en aucun cas – j'insiste, monsieur Gilkinet – les accords d'échanges commerciaux ne doivent se traduire par une négociation où l'agriculture serait la dernière variable d'ajustement, où l'on sacrifierait un certain nombre de modèles, où l'on ajouterait une dimension de difficulté à tout ce que notre secteur agricole connaît déjà, où l'on viendrait ouvrir les portes sans les mêmes conditions de bien-être animal, sanitaire, de traçabilité, de qualité, de production et d'autres éléments encore, bref des fondamentaux de ma

conviction agricole qui est bien connue. J'ai donné des dizaines d'exposés, de conférences ou de communications sur le sujet.

En pleine logique, lors du Conseil des ministres européens, le 15 février dernier, j'ai donc demandé, avec d'autres pays, l'élaboration d'une étude d'impact cumulée. En effet, il faut non seulement calculer le méga-accord mais il faut aussi voir avec le Mercosur, le Canada et d'autres ce que cela va donner. Phil Hogan a accepté cette demande des pays dont la Belgique, avec une échéance pour septembre ou octobre de l'étude cumulée menée par les services européens.

Bien sûr, nous portons une autre revendication par rapport à des mécanismes de sauvegarde.

Attention au contingent d'importations! Je viens de lire ce qui s'est, semble-t-il, subitement passé dans le Mercosur avec une forme d'accélération et un contingent d'importations qui sort brutalement de nulle part et à propos duquel lundi matin, à Luxembourg, j'ai interrogé Phil Hogan.

Vous m'avez interrogé au sujet de l'impact en Belgique. À cet égard, j'ai demandé une analyse d'impact au SPF Économie avec un volet agricole.

Cette étude doit être disponible dans le courant de l'été. Dans une totale transparence, je ne manquerai pas de vous transmettre toutes ses conclusions.

Croyez-le bien, dans ce dossier d'une extraordinaire importance pour l'économie en général, pour certains secteurs en particulier, pour les PME comme pour l'agriculture, dire "je ferme la porte" alors que le reste du monde ouvre un certain nombre de négociations les uns avec les autres, ne me paraît pas stratégiquement opportun. Par contre, être une seule seconde distrait, faible ou non mobilisé par rapport à un certain nombre d'enjeux mais aussi de risques serait gravissime à mes yeux.

Voilà ce que je souhaitais partager avec vous de façon trop résumée parce que ce dossier mériterait que nous discussions une journée ensemble, point par point, matière par matière, de façon très précise. Voilà les fondamentaux de ma conviction. Cette étude américaine a, bien sûr, toute son importance. J'attends avec une grande impatience l'étude cumulée au niveau européen et l'étude du SPF Économie sur le plan global et secteur agricole compris.

**Fabienne Winckel (PS):** Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse qui se voulait assez large.

Nous sommes en attente de certaines études.

J'entends bien la remarque de Mme Cassart- Mailleux sur le fait de jouer sur les peurs. Nous ne jouons pas sur les peurs. Depuis un certain nombre d'années, des discussions sont en cours concernant le TTIP et nous ne pouvons que déplorer l'opacité du début des négociations.

Heureusement que ce rapport américain, qui tire la sonnette d'alarme, a été publié. Je comprends votre analyse qui met en garde sur certains points. On nous reprocherait encore de poser des questions ou de gratter. C'est indispensable pour l'agriculture belge. Je viens d'une commune agricole où une motion a été votée au conseil communal afin d'attirer l'attention des différents niveaux de pouvoir. Il faut prendre conscience. Il faut parler des impacts économiques et des impacts sur la santé par rapport aux règles phytosanitaires. Nos agriculteurs ont déjà d'énormes difficultés. Il est indispensable de préserver notre système agricole et nos circuits courts.

Je me réjouis d'entendre que vous avez demandé une étude d'impact cumulée au niveau européen.

J'espère qu'il y aura une analyse plus précise sur la Belgique. J'espère aussi que l'étude d'impact ne sera pas seulement économique mais qu'elle sera aussi liée aux règles phytosanitaires et à la santé.

Nous attendons avec impatience également l'analyse du SPF Économie qui ciblera le secteur agricole entre autre. Je reviendrai sur le sujet ultérieurement.